

LE MOT DU MAIRE

Chères Fressennevilloises, Chers Fressennevillois,

La crise économique et énergétique mondiale provoque des inquiétudes dans notre quotidien. Jamais en aussi peu de temps notre pays n'avait connu de tels bouleversements. A cela s'ajoute la réforme des retraites.

L'irritation, l'agacement, la colère et la perte de confiance envers nos décideurs nationaux est légitime. Cette situation qui favorise l'individualisme et le repli sur soi nous oblige, nous élus municipaux, à être encore plus présents et attentionnés pour préserver votre qualité de vie. Nous saurons prendre nos responsabilités mais j'en appelle au civisme de tous et en particulier aux utilisateurs des bâtiments publics à redoubler d'attention dans le respect de l'utilisation des bâtiments et notamment sur l'éclairage et le chauffage. Il en va de la responsabilité collective de ne pas gaspiller inutilement pour éviter d'impacter trop fortement nos finances locales.

La première session de l'année des ALSH va débuter lundi 13 février pour deux semaines. Elle sera organisée pour une cinquantaine d'enfants inscrits par notre nouvelle directrice de ce service, Amélie COLLET. Au-delà des activités manuelles ou sportives, un atelier cirque avec spectacle est programmé ainsi que des sorties à la Piscine et au parc « Parkafun ».

Le mois de février sera marqué par la clôture de notre exercice comptable 2022 et nous espérons un retour de nos demandes de subventions afin de pouvoir commencer à ébaucher notre budget 2023. Dans les bonnes nouvelles, nous sommes heureux de constater que les travaux du lotissement « les frênes », derrière la mairie avancent à grands pas. Et, nous avons pu enfin mettre la pancarte « VENDU » sur le bâtiment de la poste, les acquéreurs potentiels ayant obtenu leur prêt bancaire.

Le recensement de la population prendra fin le 18 février. Il est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Il permet en effet d'établir la population officielle de la commune qui sert de base pour le calcul des dotations versées par l'Etat. Il est donc important que les derniers retardataires se fassent recenser. Nous avons besoin de tout le monde ! La question sera : sommes-nous plus ou moins de 2 234 Fressennevillois ?

Les inscriptions des enfants à l'école maternelle pour la prochaine rentrée sont ouvertes. Au-delà d'être obligatoire, inscrire son enfant dès maintenant permettra qu'il soit compté dans les effectifs prévisionnels.

Je ne peux tenir cet édito sans exprimer ma colère face aux actes de vandalisme et d'incivilités, qui n'ont jamais cessé mais ont tendance à se multiplier une nouvelle fois sur la commune. Ces atteintes au mobilier urbain, à nos espaces publics, perpétués par jeu ou par bêtise, ne peuvent être tolérées. Dernièrement, nos rosiers tiges plantés au printemps dernier ont été coupés de leurs racines. Se détendre est un acte sain, détruire est un acte de vandalisme!

Prenez soin de vous!

Bien à vous

Le Maire, Jean-Jacques LELEU



INFORMATIONS

RAPPEL

Le bulletin municipal est disponible en mairie et dans les commerces de la commune en format papier mais aussi en version numérique sur le site internet de la commune www.fressenneville.fr.

Néanmoins, les personnes ne pouvant pas

se le procurer ou accéder à la version en ligne peuvent contacter la mairie au 03.22.60.39.60 pour se le faire déposer à domicile.



OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les permanences du Maire et des Adjoints sont sur rendez-vous :

- Mr Jean-Jacques LELEU, Maire: le vendredi de 17h à 18h
- Mme Sylviane BEAURAIN, 1ère adjointe : le mercredi de 17h à 18h
- Mr Alain CAPON, 2^{ème} adjoint : le lundi de 17h à 18h
- Mme Dany HUMEL, 3^{ème} adjointe : le mardi de 17h à 18h
- Mr Tony DACHEUX, 4^{ème} adjoint : le jeudi de 17h à 18h

LA POSTE

Le bureau postal est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h.

Services proposés:

- Affranchissement
- Dépôt et retrait de courriers ou de colis
- Vente d'enveloppes et d'emballages prêt-à-envoyer

- Retrait et versement d'espèces sur CCP et compte épargne
- Consultation via l'Ilot numérique des services en lignes de la Poste, des services publics municipaux

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte :

- le mardi de 15h30 à 17h00
- le jeudi de 17h00 à 18h00

MAISON POUR TOUS

Permanence pour les réservations de la salle de la Maison Pour Tous, le **samedi matin** de 11H30 à 12h30 ou par téléphone au 09.71.04.12.13 / 06.19.35.34.33.

Tarif: pour la soirée 220 € ou jusqu'au lendemain 330 €. Règlement: 1/3 à la réservation, 1/3 à la signature du contrat et 1/3 après la manifestation

AIDE JURIDIQUE

En partenariat avec Maître Saintyves Renouard, avocate indépendante à Abbeville en droit de la famille, des personnes et du patrimoine, en droit civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des affaires, la municipalité vous propose des consultations gratuites en mairie, <u>sur RDV</u> au 03.22.60.39.60.

Prochaine permanence le 31 mars de 9h30 à 10h30.

CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert de 9h à 17h du 1er novembre au 31 mars.

RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

De décembre à février, le ramassage des déchets verts n'est pas assuré.

Reprise en mars les jeudis 9 et 23 puis de façon hebdomadaire en avril.

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

Bac gris: les mardis 7, 14, 21 et 28 février

Mairie de Fressenneville N° 95 - FEVRIER 2023

IPNS



Bac jaune : les vendredis 10 et 24 février

Bac Verres: le vendredi 17 février 2023

DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte aux horaires suivants:

Du 1er novembre 2022 au 14 avril 2023

13h30 - 17h00 Lundi Mardi 13h30 - 17h00 Mercredi 13h30 - 17h00 Jeudi 13h30 - 17h00 Vendredi 9h00 -12h00

13h30 - 17h00

Samedi Ouverture en continue de

9h00 à 17h00

RATICIDE

Le raticide est à retirer aux ateliers municipaux rue du Chevalier de la Barre. du lundi au samedi de 9h30 à 10h00.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 16 ans entre le 1er janvier et le 31 mars 2023 devront se présenter en mairie pendant cette période, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Tous les 5 ans, un recensement de la population est effectué. Cette enquête est obligatoire mais anonymisée, la finalité est exclusivement pour des données statistiques.

En 2023, le recensement de population de notre commune a démarré le 19 janvier et se terminera le 18 février 2023. Il peut se faire en ligne ou par la visite d'un agent recenseur.

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain: les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet: une notice d'information contenant des codes vous a été remise par la mairie pour vous recenser en ligne.

C'est sûr: vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus : le-recensement-etmoi.fr

NB: Le recensement de la population est gratuit!

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle de Fressenneville pour la rentrée septembre 2023, pour les enfants nés en 2020 (PS) et les nouveaux arrivants nés en 2018 (GS) et en 2019 (MS) auront lieu en deux temps:

1 - À la mairie pour retirer un certificat d'inscription auprès de M. Dacheux. Merci de bien vouloir vous y rendre avec le livret de famille et le carnet de santé de votre enfant:

□ Tous les Jeudis de 17h à 18h à partir du 9 février 2023 (permanence de M. Dacheux) □ Ou sur rendez-vous (tél mairie : 03.22.60.39.60)

A savoir que depuis le 1er janvier 2018, onze vaccinations sont obligatoires. Ces onze vaccinations sont pratiquées, sauf contre-indication médicale reconnue et, sont exigibles pour l'entrée à l'école maternelle pour tout enfant né à partir du 1er janvier 2018. Lors de l'inscription, si une ou plusieurs vaccinations manquent, une inscription provisoire est faite. Il est demandé à la famille ou aux responsables légaux de fournir dans les trois mois un document attestant du début de la mise à jour de ces vaccinations.

En l'absence de ce document, l'enfant ne peut plus être admis à l'école maternelle.

<u>Précision</u>: La rentrée des élèves de la Toute Petite Section (enfants nés avant le 31 août 2021) n'est possible que si l'enfant est propre. La rentrée peut se faire jusqu'en janvier 2024 mais il est souhaitable de procéder dès maintenant à l'inscription aux dates indiquées ci-contre.



2 - A l'école maternelle en appelant au 03.22.30.34.64 le mardi de 16h20 à 17h pour prendre rendez-vous afin de procéder à l'inscription.

Documents à apporter à l'école : le certificat d'inscription remis par la mairie ainsi que la copie des vaccinations.

Madame GAMBIER, Directrice

CLUB DES MILLES PATTES

Le club organise à Fressenneville le 26 février, une course/marche de 10km. Départ et arrivée à la Maison pour Tous, rue Charles Vérecque.

Départ de la marche à 9h30 Départ de la course à 9h45

Inscription: 7€ par courrier/téléphone/mail jusqu'au 24/02/2023 et 9€ sur place.

Contacts: Madame Haudelin Maryse, 24 rue Jean Moulin 80390 FRESSENNEVILLE, 03.22.30.41.21, jcmhaudelin@orange.fr et Monsieur Bostyn Jeannick, 2 rue plan de l'Abbé Clercq 80210 FEUQUIERES-EN-VIMEU, 03.22.26.46.41

LES RETRAITÉS DYNAMIQUES

Sortie prévue au Pays d'Auge le jeudi 23 mars 2023.

Départ à 7h45 et retour à 19h Inscriptions au 06.51.35.47.64 ou au 06.85.45.97.80

Tarif: 54.90 €

- Visite gourmande de Pont-l'Evêque
- Déjeuner au cœur du Pays d'Auge à 12h30
- Visite de Calvados Père Magloire l'Expérience à 15h



INFIRMIÈRES DE GARDE

Le 12 février : Maud PARIS, Sophie Houssaye et Charlotte GUILBAUT

03.22.24.20.20

Le 19 février : Cabinet de Friville-

Escarbotin 03.22.60.62.26

Le 26 février : Cabinet de Saint-Blimont

06 48 18 52 50

BUS POUR L'EMPLOI

Fin du passage du bus pour l'emploi dans notre commune à compter du 1er février 2023.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La MDPH assure des permanences avec ou sans RDV en 14 lieux : Abbeville, Ailly-sur-Noye, Albert, Beaucamps-le-Vieux, Corbie, Doullens, Flixecourt, Friville-Escarbotin, Ham, Moreuil, Péronne, Poix-de-Picardie, Roye et Rue.

Pour prendre RDV: www.rdv-solidarites.fr. Les adresses et jours des permanences sont affichés en mairie.

PERMANENCE PMI

Le bus de la PMI sera présent sur la place de la République le jeudi 23 mars de 14h à 17h.

OFFRES D'EMPLOI CCV

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VIMEU (23 000 HABITANTS) RECRUTE UN AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS POLYVALENT (H/F), À TEMPS COMPLET

Missions : Sous l'égide de la responsable du pôle Environnement de la Communauté de Communes du Vimeu, vous êtes intégré au sein d'une équipe de 15 agents.

En mission principale, vous concevrez, réaliserez et entretiendrez les espaces verts sur le territoire de compétences de la Collectivité.

En missions secondaires, vous serez amené à intégrer les autres services



techniques en tant que remplaçant (déchets, espaces verts, assainissement, transport scolaire ...)

Il vous faudra au sein de votre service :

- Tondre les gazons (utilisation de tracteur de 40 à 50 CV)
- Tailler les haies, les arbres
- Désherber les massifs et plantations
- Débroussailler
- Elaguer à faible hauteur et faible ampleur
- Faucher les accotements, les talus, les haies et les bassins
- Créer de nouveaux espaces verts
- Confectionner des massifs floraux
- Planter des espaces arborés
- Prévenir et diagnostiquer les maladies et parasites, et adapter le cas échéant, le traitement phytosanitaire à mettre en œuvre
- Effectuer la maintenance courante du matériel de tonte, de fauche et le petit matériel.

Il vous faudra au sein des autres services :

- Remplacer ponctuellement les agents du service collecte (ripeur ou conducteur) et possibilité d'astreinte
- Remplacer ponctuellement les agents du service transport (conducteur d'autocar)
- Effectuer le salage des équipements communautaires pendant la saison de viabilité hivernale
- Aider à la mise en œuvre des manifestations ou des activités communautaires (installation de barnums, livraison de matériel...)

Savoir-être : autonome, rigoureux et attaché à la qualité du service public. Avoir un bon relationnel et le sens du travail d'équipe

Permis B, C et D exigés.

FIMO-FCO Marchandises/Voyageurs seraient un plus.

Catégorie statutaire : Filière technique, grade de catégorie C.

Rémunération statutaire, et régime indemnitaire lié au grade.

Poste 35 heures hebdomadaires.

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la CCV 18 avenue Albert Thomas BP 60067 80534 FRIVILLE-ESCARBOTIN (joindre lettre, CV), avant le 28/02/2023

Pour tous renseignements complémentaires : Mme Marie QUENNEHEN, Ressources Humaines : 03.22.30.40.42, marie.quennehen@cc-vimeu.fr

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VIMEU RECRUTE UN MECANICIEN (H/F), À TEMPS COMPLET

Missions:

Sous l'égide du responsable d'atelier, vous êtes intégré au sein d'une équipe de 4 agents.

Vous assurez la maintenance sur tous types de véhicules : véhicules légers, poids lourds, autocars, hybrides, essence et diesel, engins de chantiers, matériel agricole, petits engins d'espaces verts ...

Il vous faudra au sein de votre service :

- Organiser la réception des véhicules Utiliser le matériel de diagnostic informatique mécanique et - Inspecter au travers de son dossier de suivi le véhicule à réparer ou entretenir - Effectuer l'entretien et les réglages du moteur, des organes mécaniques et des différents systèmes équipant un véhicule - Contrôler et minimiser les émissions polluantes des véhicules - Diagnostiquer les pannes et ou les dysfonctionnements
- Procéder réparations aux Effectuer l'entretien courant du parc véhicule pièces ou (changement de d'organes, réglages, vidanges...) - Procéder aux essais qui garantissent le fonctionnement des - Travailler dans un souci permanent des règles et des consignes de sécurité, et utiliser les équipements de sécurité adéquates
- Respecter les règles d'hygiène
 Nettoyer les outils après les interventions et entretenir le matériel utilisé
 Maintenir en bon ordre son poste de travail (nettoyage et rangement)
 Effectuer des dépannages et essais en extérieur
- Informer régulièrement sa hiérarchie des problèmes rencontrés

Savoir-être : autonome, rigoureux et attaché à la qualité du service public. Avoir un bon relationnel et le sens du travail d'équipe.

Formations et qualifications : Formation en réparation mécanique des engins et matériel des engins et matériel VL, PL, TP et de véhicules de transport de voyageurs.



Permis B, C et D exigés. FIMO-FCO Marchandises/Voyageurs seraient un plus.

Catégorie statutaire : Filière technique, grade de catégorie C. Rémunération statutaire, et régime indemnitaire lié au grade.
Poste 35 heures hebdomadaires.

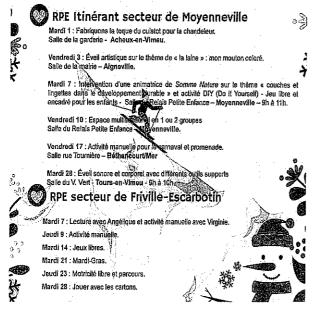
Candidature à adresser à Monsieur le Président de la CCV 18 avenue Albert Thomas BP 60067 80534 FRIVILLE-ESCARBOTIN (joindre lettre, CV), avant le 28 février 2023. Pour tous renseignements complémentaires : Mme Marie QUENNEHEN, Ressources Humaines : 03.22.30.40.42, marie.quennehen@cc-vimeu.fr

CAJ

Le CAJ (Centre Animation Jeunesse) de la CCV se déroulera du lundi 13 au vendredi 24 février 2023. Si vous désirez que votre enfant y participe vous pouvez passer en mairie retirer un dossier d'inscription ou appeler au 06.30.52.51.46 ou 06.30.53.51.55. Plus d'infos sur le site www.caj@cc-vimeu.fr
Animation de 9h30 à 11h.

RELAIS PETITE ENFANCE

Voici le programme des ateliers prévus en février 2023 au sein des Relais Petite Enfance du Vimeu. Disponible en mairie et sur le site de la CCV.



Mairie de Fressenneville N° 95 - FEVRIER 2023

MAISON FAMILIALE RURALE DE OISEMONT





fotre enfant souhalte poursulvre sa scolarité mais aussi découvrir le monde du travail par les stages i us pouvons fui proposer les formations par alternance

Déterminer son projet



ou

4ème / 3ème de l'Enseignement Agricole Stages dans tout secteur

d'activité

Bac professionnel SAPAT formation scolaire ou apprentissage

S'orienter dans la filière

des Services A la Personne

et Aux Territoires

Petite enfance, restauration, entretien des locaux, animation sociale Soins aux personnes âgées, Accueil et communication, tourisme.

Pour plus de renseignements, venez nous rencontrer

le vendredi 03 Février 2023 de 17h00 à 20h00 le samedi 04 Mars 2023 de 9h00 à 17H00 le vendredi 17 Mars 2023 de 17h00 à 20h00 le vendredi 14 Avril 2023 de 17h00 à 20h00 le samedi 15 Avril 2023 de 9h00 à 12h00 le vendredi 12 Mai 2023 de 17h00 à 20h00 le samedi 13 Mai 2023 de 9h00 à 12h00

ou du lundi au vendredi sur rendez-vous au 03 22 25 12 50



IPNS

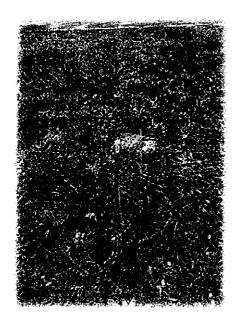


DÉGRADATION

La commune a eu la désagréable surprise de découvrir le 25 janvier que les rosiers tige plantés au cybersite ont été détruits par une personne ne respectant pas l'investissement des élus et agents dans l'embellissement de la commune.

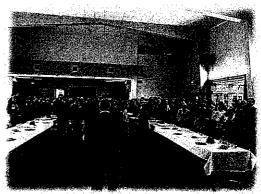
Nous comptons sur la vigilance de chacun vis-à-vis de son environnement et de bien vouloir nous informer de tout méfait constaté.

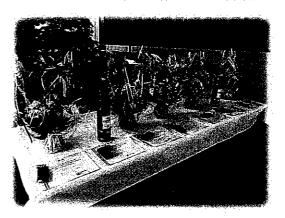




VŒUX DU MAIRE





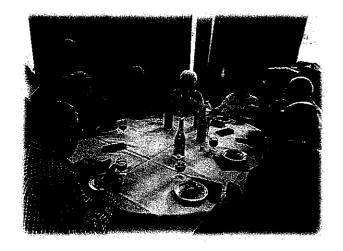


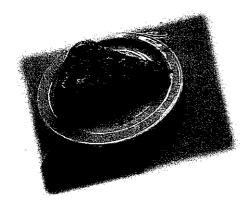


IPNS



GALETTE DES ROIS













FESTIVITÉS

Le samedi 11 février : concours fédéral

du club de pétanque

Le dimanche 12 février : loto des Parents

d'élèves

Le dimanche 19 février: concours

fédéral du club de pétanque

Le samedi 25 février : soirée à thème

organisée par le club de Hand

Le dimanche 26 février : course des Mille

pattes